

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 27 JUIN 2023

Présents : M. HANON, Maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ARENAS, Mmes FOURQUET, LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : M. RAMALHO

23 – 70 - FÊTES D'ORTHEZ 2023 : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « ACCENTS DU SUD » ET LA VILLE D'ORTHEZ/SAINTE-SUZANNE

Rapport présenté par Monsieur GROUSSET, maire-adjoint :

Dans le cadre des fêtes d'Orthez, la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne va intégrer la programmation de l'association « Accents du Sud » portant le Festival Hestiv'Oc dans sa programmation générale le samedi 22 juillet 2023.

Ladite programmation prise en charge par l'association « Accents du Sud » comprend :

- un spectacle pour enfant,
- deux déambulations en centre-ville,
- un concert.

L'entrée aux différentes représentations sera gratuite.

La contre-partie de la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne comprend :

- la mise à disposition des moyens techniques relatifs à chaque représentation,
- la prise en charge de la prestation de sonorisation et d'éclairage pour le concert,
- la prise en charge des repas et de l'hébergement pour toutes les équipes artistiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne et l'association « Accents du Sud », définissant les modalités du partenariat et les engagements de chacune des deux parties.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 27 juin 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Publiée le